



MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 10-2022

AU CONSEIL GENERAL

Demande de crédit de CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts

Date et lieu proposés pour la séance de la Commission :

Lundi 31 octobre 2022 à 18h00,

Foyer maison Bodzérane

Bougy-Villars, le 18 octobre 2022

AU CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

1 Préambule

Le service de voirie et espaces verts connaît un tournant avec le départ à la retraite prochaine de l'employé communal, après 33 ans de bons et loyaux services.

Son successeur a commencé sa carrière au sein de la commune au début du mois de novembre et – comme c'était déjà le cas de son prédécesseur – assumera seul la lourde tâche de gestion des routes et des espaces extérieurs communaux.

Dans l'exercice de son métier, un responsable de la voirie doit pouvoir compter sur un matériel performant, fiable et sûr.

Quelques pièces d'équipement – propriété de l'ancien employé – sont à acquérir, et nombres d'anciennes machines, aujourd'hui devenues obsolètes et trop gourmandes en réparations et consommables sont à remplacer.

2 Définition des besoins

Les critères essentiels ayant servi de base dans le choix des équipements sont les suivants :

- Polyvalence : les machines polyvalentes permettent une utilisation annuelle des moteurs, ce qui évite les inconvénients du stockage saisonnier. Ceci permet également un gain de place, ainsi qu'un entretien optimisé.
- Qualité de travail : les outils sélectionnés correspondent à un entretien adéquat des espaces verts et permettent ainsi l'application des méthodes actuelles (gestion différenciée, promotion de la biodiversité, valorisation des déchets).
- Fiabilité : le choix de marques reconnues et de qualité professionnelle permet de compter sur des outils fiables, réparables et avec un service après-vente de proximité.
- Sécurité : des machines de qualité et bien équipées sont gage de sécurité pour l'employé, la population et le matériel lui-même.
- Environnement : des outils modernes et adaptés permettent une meilleure autonomie et donc une optimisation de leur utilisation. La valorisation des déchets (broyage, compostage) permet, quant à elle, la diminution des coûts de transport et d'élimination ; ainsi que le réemploi de matières locales (composts, paillis, etc).

3 Equipements proposés

Véhicule Piaggio Porter NP6



Caractéristiques :

- Motorisation 4x4
- Benne basculante 3 côtés
- Carburant mixte essence/gaz naturel

Coût avec options (TTC) : **CHF 53'929.-**

Monoaxe hydrostatique RAPID Mondo



Caractéristiques :

- Machine polyvalente avec grand nombre d'options possibles
- Puissant et fiable dans les endroits difficiles
- Marque suisse = pièces disponibles et entretien aisé

Options retenues :

- Barre de coupe pour fauchage
- Lame à neige
- Fraise à terre ou remorque

Coût avec options (TTC) : **CHF 16'385.-**

Outil combiné STIHL



Caractéristiques :

- Outil polyvalent
- Marque fiable et robuste
- Autres options envisageables
- Disponible en électrique

Options retenues :

- Débroussailleuse
- Taille haies

Coût avec options (TTC) : **CHF 1'362.-**

Tondeuse/débroussailleuse AS Motor



Caractéristiques :

- Machine professionnelle sûre et robuste
- Idéal pour entretien des surfaces engazonnées et des bords de routes

Coût avec options (TTC) : **CHF 3'508.-**

Broyeuse à branches STIHL GH460



Caractéristiques :

- Broyage de branches jusqu'à 60 mm (déchets d'élagage)
- Machine professionnelle sûre et fiable
- Entretien aisé

Coût avec options (TTC) : **CHF 2'880.-**

Matériel d'élagage (sac + tronçonneuse)



Caractéristiques :

- Équipement complet pour élagage autonome des arbres

Coût total TTC : **CHF 1'780.-**

4 Coûts selon offres

Véhicule Piaggio Porter NP 6 avec options	CHF 53'929.-
Monoaxe hydrostatique MONDO avec options	CHF 16'385.-
Outil combiné STIHL avec options	CHF 1'362.-
Tondeuse/débroussailleuse AS Motor	CHF 3'508.-
Broyeuse STIHL GH460	CHF 2'880.-
Matériel d'élagage + tronçonneuse	CHF 1'730.-

Total TTC

CHF 79'794.-

5 FINANCEMENT

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes de la Commune. Il sera amorti sur 10 ans par prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».

Ces machines feront partie du patrimoine administratif de la Commune étant donné qu'il s'agit d'installations affectées à des tâches d'utilité publique (art. 26 al.1 let. d R. comptabilité des communes).

Frais de fonctionnement

L'achat de ces machines génèrera de nouveaux frais annuels d'exploitation peu importants, la Municipalité estime que ces frais seront inférieurs à CHF 2'000.

6 Conclusion de la Municipalité

Fondée sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

CONCLUSIONS

LE CONSEIL GENERAL DE BOUGY-VILLARS,

Vu le préavis N° 10-2022 de la Municipalité du 18 octobre 2022,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

—
Décide

- **D'accorder un crédit de CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts**
- **De financer cet investissement par les liquidités courantes de la Commune**
- **D'amortir cette dépense sur 10 ans par le prélèvement sur le compte 9281.00 « Fonds investissements futurs et rénovation ».**
- **De porter aux comptes de fonctionnement les montants nécessaires liés à l'exploitation du véhicule et du matériel**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 18 octobre 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire

Claude-Olivier Rosset

Fabienne Aeby

Annexe(s):

Membre de la Municipalité concerné : M. Florent Morandi, municipal.